

Veille de l'Observatoire
Numéro 103 mars 2015

La veille de *l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations* porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention¹. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

Pour les abonnements, vous pouvez consulter notre site Internet :

<http://criec.uqam.ca/volet-observatoire/adherer-a-l-observatoire.html>

DANS CE NUMÉRO :

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA

1. [Obstacles à l'emploi des nouveaux arrivants](#)
2. [Migrations et tendances démographiques au Canada](#)
3. [Caractéristiques sociodémographiques et ethnoculturelles des femmes au Canada](#)
4. [Lutte contre les violences faites aux femmes autochtones](#)
5. [Intégration et mobilité scolaires des enfants des Premières Nations](#)
6. [Protection des droits de la personne au Canada](#)

À QUÉBEC

7. [Emploi, migration et mobilité interrégionale](#)
8. [Portrait statistique et caractéristiques des nouveaux arrivants en 2014](#)

¹ Nous regrettons qu'une part importante de la documentation présentée dans la Veille soit de langue anglaise. Pour ces documents, la traduction française n'existe pas ou n'est pas encore disponible.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES

9. [Niveaux et tendances d'asile dans les pays industrialisés](#)
10. [Défis de la recherche sur le trafic et les trafiquants des êtres humains](#)
11. [Migration des femmes dans les régions de l'Asie et du Pacifique](#)
12. [Promotion de la diversité ethnoculturelle auprès des entreprises](#)

UNION EUROPÉENNE

13. [Impacts de la crise financière sur les droits fondamentaux dans l'UE](#)
14. [Discriminations envers les minorités et les jeunes dans l'UE](#)
15. [Comment augmenter les admissions pour les demandeurs d'asile dans l'UE ?](#)
16. [Intégration des migrants en Belgique](#)

AILLEURS DANS LE MONDE

17. [Discriminations et écarts de rémunération dans la fonction publique en France](#)
18. [Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en France](#)

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

AU QUÉBEC

19. [Violences sexuelles subies par les femmes immigrantes](#)

AU CANADA

20. [Apport et compétences professionnelles des travailleurs étrangers temporaires](#)
21. [Lutte contre les discriminations](#)

INTERNATIONALES

22. [Professionnels de soins santé en Amérique du Nord et en Amérique centrale : pénurie et mobilité](#)
23. [Recours systématique à la détention des demandeurs d'asile Royaume-Uni](#)
24. [Traitement des demandes d'asile dans l'UE : lacunes dans le règlement de Dublin](#)
25. [Déplacements de force, crises humanitaires, politiques, clôtures et cadres juridiques](#)

GOUVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARAGOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA

1. Obstacles à l'emploi des nouveaux arrivants

Emploi et Développement social Canada vient de publier [De la survie à la prospérité : transformer la situation des immigrants](#), un rapport du **Comité d'experts sur les obstacles à l'emploi des nouveaux Canadiens**. Le rapport comprend plusieurs recommandations quant aux moyens qui faciliteraient l'insertion professionnelle des nouveaux arrivants au Canada. Selon les

conclusions du Comité d'experts, le système canadien d'accueil des migrants qualifiés, bien qu'il ne présente pas de lacunes irrémédiables, demeure relativement inefficace, lent et hétérogène. Selon le document, un des défis qui s'impose au système est de faire en sorte que les futurs immigrants soient à même d'obtenir des emplois correspondant à leurs compétences et à leurs expériences. Le document rappelle en outre que les processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis des nouveaux arrivants restent complexes et incohérents, que le faible degré de mobilisation parmi les employeurs de petites et moyennes entreprises, additionné à une mentalité favorisant le cloisonnement des organismes qui fournissent de l'aide, nuit à l'intégration et empêche les nouveaux arrivants de se doter d'un capital et de réseaux sociaux. En vue de rationaliser le processus d'intégration au marché du travail, le Comité d'experts propose une démarche en six étapes exigeant, entre autres, l'élaboration d'une norme pancanadienne unique pour chaque profession réglementée, l'évaluation des acquis depuis l'étranger, et la production de renseignements plus complets sur le marché du travail à l'intention des nouveaux arrivants.

2. Migrations et tendances démographiques au Canada

Statistique Canada vient de mettre en ligne sa publication présentant les tendances démographiques et les [estimations trimestrielles](#) de la population du Canada, des provinces et des territoires. Le document comprend également les composantes démographiques des naissances, décès, immigration, émigration, émigration de retour, migration interprovinciale, solde de l'émigration temporaire et solde des résidents non permanents. Depuis le début 2015, la population canadienne est estimée à 35,7 millions. Au cours du dernier trimestre de 2014, avec l'accroissement naturel, le solde migratoire international se trouvait à la base de la croissance démographique canadienne.

3. Caractéristiques sociodémographiques et ethnoculturelles des femmes au Canada

Statistique Canada vient de publier un [document](#) qui offre un aperçu des caractéristiques sociodémographiques et ethnoculturelles de la population féminine au Canada. Représentant environ la moitié de la population canadienne, les femmes et les filles ont des trajectoires sociodémographiques qui les distinguent des hommes et des garçons au pays. Le présent document revient sur la proportion des femmes et des filles dans la population totale, les tendances selon l'âge, y compris des comparaisons historiques et certaines différences régionales entre les provinces et les territoires. Le document aborde également certains aspects de la diversité au sein de la population féminine canadienne, entre autres l'identité autochtone, le statut d'immigration, l'appartenance à un groupe de minorités visibles, de même que les tendances liées à la mobilité résidentielle, à l'état matrimonial, à la langue et à la religion. En 2011, 17 % des femmes immigrantes étaient arrivées au Canada au cours des cinq dernières années précédentes et 15 % pendant la période allant de 2001 à 2005. En 2013, sur plus de 259 000 immigrants admis au Canada, 52 % étaient des femmes. Celles-ci, majoritairement reçues dans la catégorie de l'immigration économique, provenaient principalement de la Chine, des Philippines, de l'Inde, du Pakistan et de l'Iran.

4. Lutte contre les violences faites aux femmes autochtones

Sécurité Publique Canada vient de publier l'[Évaluation de 2013-2014 du Programme de contribution à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones](#), une initiative conçue pour lutter contre les violences faites aux femmes autochtones au Canada. Le Programme vise, entre autres, à renforcer les capacités communautaires, à soutenir les collectivités pour

l'élaboration de plans répondant aux besoins en matière de sécurité des femmes et des filles autochtones. Dans ses conclusions, **Sécurité Publique Canada** soutient que le programme en question est toujours pertinent et qu'il correspond bien aux priorités du gouvernement fédéral, notamment dans son approche à l'égard de la sécurité dans les collectivités autochtones.

5. Intégration et mobilité scolaires des enfants des Premières Nations

Statistique Canada a par ailleurs publié une étude sur la mobilité scolaire des élèves des Premières Nations vivant hors réserve. Basée sur l'Enquête auprès des peuples autochtones, l'étude, intitulée [*Mobilité scolaire et résultats scolaires des élèves des Premières Nations vivant hors réserve*](#), examine trois niveaux de caractéristiques socioéconomiques de cette catégorie d'élèves, soit celles liées à l'âge, sexe, statut d'indien inscrit, ainsi que les caractéristiques familiales, y compris le revenu, le niveau de scolarité des parents, de même que les résultats scolaires des élèves.

6. Protection des droits de la personne au Canada

La **Commission canadienne des droits de la personne (CCDP)** vient de mettre en ligne son [rapport annuel](#). Le rapport fournit des statistiques sur les plaintes de discrimination déposées auprès de l'organisme et examine les enjeux liés au domaine des droits de la personne au Canada. En 2014, la **CCDP** a reçu plus de 1 300 plaintes de discrimination, dont 57 % concernaient la déficience et 23 % la santé mentale. Le rapport comprend plusieurs [tableaux comparatifs](#) détaillant le nombre des plaintes reçues par province ou territoire, par mise en cause ou par type d'allégation. Les plaintes liées à l'origine nationale, à l'origine ethnoculturelle, ou encore au sexe, arrivent respectivement en deuxième, troisième et quatrième position après les plaintes liées à la déficience.

À QUÉBEC

7. Emploi, migration et mobilité interrégionale

L'**Institut de la statistique du Québec (ISQ)** vient de publier un nouveau numéro de son bulletin [*Coup d'œil sociodémographique*](#), un document qui comprend plusieurs tableaux et graphiques portant sur les taux et les soldes migratoires interrégionaux au Québec en 2013-2014. L'**ISQ** a par ailleurs publié une nouvelle édition de sa publication [*Le Québec chiffres en main*](#). Outre le territoire et l'environnement, le document revient sur l'évolution de la population québécoise, l'immigration internationale, les conditions de vie des familles, le marché du travail et le monde syndical au Québec. L'**ISQ** a également mis en ligne l'[Annuaire québécois des statistiques du travail](#), un document qui porte sur les principaux indicateurs du marché du travail québécois entre 2004 et 2014. On y examine les caractéristiques de la population active, la rémunération, le taux d'activité et d'inactivité selon le sexe, le groupe d'âge, le régime du travail, les différentes régions administratives du Québec et les régions du Canada, le niveau d'étude, la catégorie d'immigration et la durée de résidence.

8. Portrait statistique et caractéristiques des nouveaux arrivants en 2014

Le **ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI)** vient de publier son [Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec](#). Au cours du 4^e trimestre de 2014, le Québec aurait accueilli près de 8 000 résidents permanents, soit moins de 2 567 comparativement au même trimestre en 2013. Dans l'ensemble, le volume des admissions permanentes au Québec

s'établit à 50 275 immigrants en 2014, un nombre inférieur de 3,3 % à celui de 2013. Cette baisse correspond aux orientations de la planification pluriannuelle de l'immigration 2012-2015. Concernant la structure d'âge de la population immigrante, elle reste relativement jeune (64 % ont moins de 35 ans) et similaire à celle de 2013. Plus de 50 % des nouveaux arrivants au cours du 4^e trimestre de 2014 ont été admis dans la catégorie d'immigrants économiques, 32,1 % dans celle du regroupement familial et 15,9 % dans celle des réfugiés. Au cours de la même période, 45,6 % des immigrants nouvellement admis déclaraient avoir connaître le français au moment de leur arrivée, contre 62,4 % au même trimestre de 2013.

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES

9. Niveaux et tendances d'asile dans les pays industrialisés

Selon une nouvelle [publication](#) du **Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR)**, le nombre des demandes d'asile déposées dans les pays industrialisés a atteint 866 000 en 2014, soit une augmentation de 44 % comparativement aux demandes enregistrées en 2013 (596 000). Avec près de 150 000 demandes, les Syriens formaient le plus grand groupe de demandeurs d'asile en 2014 dans le monde industrialisé, suivis des Irakiens (près de 69 000 applications), des Afghans (60 000), les citoyens de la Serbie et les Érythréens. L'Allemagne est le pays industrialisé qui a reçu le plus grand nombre de demandes d'asile, soit plus de 173 000 applications, dont un quart provenaient des demandeurs syriens. Alors que le Canada enregistrerait quelque 13 500 demandes d'asile contre 10 400 en 2013, les États-Unis ont reçu plus de 121 000 demandes, principalement en provenance du Mexique et des pays d'Amérique Centrale. À la fin 2014, la Turquie a accueilli plus de 1,5 million de réfugiés syriens et a reçu près de 88 000 demandes d'asile. Rappelons que vers la fin de 2013, plus de 51,2 millions d'individus ont été déplacés de force en raison de la persécution, des conflits, de la violence et de la violation des droits humains. Parmi ces populations, quelque 16,7 millions de personnes étaient des réfugiées, 33,3 millions des déplacées internes et près de 1,2 million des demandeurs d'asile.

10. Défis de la recherche sur le trafic et les trafiquants des êtres humains

L'**Organisation internationale pour les migrations (OIM)** a publié [Traffickers and trafficking. Challenges in Researching Human Traffickers and Trafficking Operations 2014](#), une recherche qui se penche sur le rôle des trafiquants et responsables de l'exploitation des victimes de la traite des êtres humains. Rappelant qu'à ce jour, une grande partie des connaissances concernant la traite est tirée des renseignements fournis par les victimes, le document traite de certaines lignes de faille qui permettent de se pencher sur les trafiquants eux-mêmes et de comprendre la façon dont ils opèrent. Afin d'éclairer les politiques et les stratégies d'intervention, la présente étude s'efforce à identifier d'autres sources d'information, notamment de l'autre côté de la traite, soit auprès des trafiquants.

11. Migration des femmes dans les régions de l'Asie et du Pacifique

L'**OIM** a par ailleurs publié [Women's Labour Migration from Asia and the Pacific: Opportunities and Challenges](#), une étude qui aborde les facteurs qui influencent la migration de travail des femmes dans la région de l'Asie-Pacifique, les inégalités qui les affectent, ainsi que les défis liés à leur migration. Le document explore les avantages et les inconvénients de la

migration des femmes dans cette région du monde, examine les opportunités qui peuvent améliorer leur vie et celle de leurs familles et fournit des exemples de bonnes pratiques. Le document décrit également comment ces femmes sont exposées à différents types de risques, de vulnérabilités et de discrimination.

12. Promotion de la diversité ethnoculturelle auprès des entreprises

L'**Organisation internationale du Travail (OIT)** vient de publier un [guide](#) à l'intention des employeurs, des travailleurs et de leurs organisations visant à promouvoir et à valoriser l'équité et la diversité ethnoculturelle sur les lieux de travail. Présentant les modalités de la mise en place d'initiatives durables et crédibles en la matière, le guide fournit des exemples concrets et aborde les différentes étapes allant de l'élaboration et de la mise en œuvre jusqu'au suivi d'une politique de diversité sur les lieux de travail. Selon le document, les efforts déployés pour combattre la discrimination, de même que la mise en place de politiques d'accueil des travailleurs issues des minorités ethnoculturelles entraînent une diminution des coûts, une hausse des recettes, minimisent les conséquences juridiques et s'avèrent essentiels pour l'adaptabilité, la croissance, la viabilité et l'avantage concurrentiel d'une entreprise.

UNION EUROPÉENNE

13. Impacts de la crise financière sur les droits fondamentaux dans l'UE

Le **Parlement européen** a publié une [étude comparative](#) portant sur l'impact de la crise économique sur les droits fondamentaux dans sept pays membres de l'UE. L'étude présente une synthèse des recherches menées sur les impacts des mesures d'austérité sur les droits fondamentaux en Belgique, à [Chypre](#), en [Grèce](#), en [Italie](#), en [Irlande](#), en [Espagne](#) et au [Portugal](#). Les impacts de ces mesures résultant de la crise financière sont examinés dans le cadre des droits à l'éducation, à la santé, au travail, au logement, à l'accès à la justice, de même que dans le cadre de la liberté d'expression et de réunion. Compte tenu des impacts soulevés, le rapport adresse nombre de recommandations afin que l'UE puisse assurer le respect des droits fondamentaux dans les périodes d'austérité.

14. Discriminations envers les minorités et les jeunes dans l'UE

La **Commission européenne** a publié un [rapport](#) qui offre un aperçu de la discrimination envers les jeunes dans l'UE. Le rapport examine deux principales formes de discriminations dont font l'objet les jeunes européens âgés de 18 à 25 ans, à savoir les discriminations fondées sur les origines ethnoculturelles et celles en lien avec l'orientation sexuelle et l'identité du genre. On examine dans le rapport la discrimination au sein des établissements scolaires, l'impact de la discrimination sur la jeunesse, les approches inclusives visant le développement des systèmes d'éducation, de même que la lutte contre les discriminations sur les lieux de travail.

15. Comment augmenter les admissions pour les demandeurs d'asile dans l'UE ?

L'**Agence européenne des droits fondamentaux (FRA)** vient de publier [Legal entry channels to the EU for persons in need of international protection: a toolbox](#), un document qui propose aux États membres de l'**Union européenne (UE)** une panoplie de mesures et de moyens d'action possibles qui permettraient à davantage de personnes ayant besoin d'une protection internationale d'atteindre les territoires de l'UE, sans recourir à des trafiquants. Le document présente des programmes spécifiques aux réfugiés, notamment les programmes de réinstallation,

d'admission pour des raisons humanitaires, de visas humanitaires, ainsi que les programmes réguliers de mobilité qui pourraient être rendus plus accessibles aux réfugiés, tels que ceux mis à la disposition des étudiants et des travailleurs migrants. Le document ne traite pas des demandeurs d'asile qui arrivent aux frontières ou qui sont déjà sur le territoire de l'UE, il vise plutôt à décrire les façons possibles pour augmenter les admissions juridiques dans l'UE pour les personnes à la recherche d'une protection internationale.

16. Intégration des migrants en Belgique

Publiée récemment par l'**Organisation de coopération de développements économiques (OCDE)**, une nouvelle [étude](#), qui examine les politiques et perspectives économiques en Belgique, revient sur la situation des immigrants sur le marché du travail belge. Bien qu'ils représentent un cinquième de la population en âge de travailler, l'insertion professionnelle des immigrants reste faible en Belgique. Selon l'étude, comparativement aux ressortissants belges ou ceux de l'UE, le taux d'emploi des ressortissants de pays extérieurs à l'UE, de même que celui de leurs enfants nés en Belgique est très bas. De plus, les immigrants belges restent très exposés à la pauvreté, aux emplois précaires et peu rémunérés.

AILLEURS DANS LE MONDE

17. Discriminations et écarts de rémunération dans la fonction publique en France

Le **Défenseur des droits**, autorité constitutionnelle indépendante chargée de veiller à la protection des droits et liberté en France, vient de publier une [synthèse d'études](#) consacrées à l'écart des rémunérations entre femmes et homme dans la fonction publique française. Analysant les disparités salariales dans trois versants de la fonction publique, l'étude met en évidence l'existence de réels écarts de rémunération entre femmes et hommes dans la fonction publique française, soit 12 % contre 19 % dans le secteur privé. Selon les conclusions de la synthèse, la surreprésentation des femmes dans des emplois et des grades moins bien rémunérés, le plafond de verre, la maternité, entre autres facteurs, expliquent en bonne partie l'écart salarial entre les femmes et les hommes. Par ailleurs, le **Défenseur des droits** a mis en ligne son [rapport annuel](#) d'activités organisé autour des thèmes, entre autres, de l'accès aux services publics fondamentaux, de la lutte contre les discriminations et de la situation des migrants en France. On apprend qu'en 2014, l'origine ethnoculturelle est restée le premier motif de saisine du **Défenseur des droits** : elle représente le premier critère invoqué en matière d'accès aux services publics, au logement et à l'emploi. Le rapport note également un nombre très élevé de discriminations multiples à l'endroit des femmes originaires de pays tiers, autres que ceux de l'UE.

18. Lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie en France

La **Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH)**, une autorité administrative indépendante chargée d'éclairer l'action gouvernementale en ce qui a trait aux libertés et droits fondamentaux, vient de mettre en ligne le [résumé](#) de son rapport annuel sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Une partie du rapport est consacrée cette année à la situation des Roms, des populations souvent rejetées et stigmatisées en France, ainsi qu'à la propagation du racisme sur Internet et sa montée considérable à l'égard des juifs et des musulmans. En somme, le rapport relève quatre sujets préoccupants : la recrudescence des préjugés antisémites, la montée de l'intolérance à l'égard des rites de l'islam, la banalisation du racisme à l'endroit des Roms, et l'émergence d'une conception dévoyée de la laïcité et du

principe de neutralité de l'État comme rempart à l'islam et comme prétexte au rejet des différences. Pendant le seul mois de janvier 2015, les actes antimusulmans recensés ont été plus nombreux que ceux recensés durant toute l'année 2014.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

AU QUÉBEC

19. Violences sexuelles subies par les femmes immigrantes

Faisant suite à la consultation sur le bilan du second [Plan d'action gouvernementale en matière d'agression sexuelle 2008-2013](#), la **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)** a publié un [mémoire](#) dans lequel l'organisme soutient que plusieurs mesures à l'égard des femmes issues des communautés immigrantes ou non n'ont toujours pas été mises en application. Dans ses recommandations, la **TCRI** exhorte le gouvernement à reconnaître, entre autres, l'expertise des organismes travaillant sur les problèmes d'agressions sexuelles, tout autant que celle des organismes responsables de l'accueil et de l'intégration des personnes réfugiées et immigrantes. La **TCRI** invite le gouvernement à solliciter ces derniers notamment pour l'élaboration et la mise sur pied des mesures du 3^e Plan d'action en matière d'agression sexuelle. En outre, la **TCRI** recommande de recruter et de former des interprètes en interculturel et en agression sexuelle qui puissent constituer des relais dans les communautés immigrantes. Le mémoire revient également sur les tabous entourant les agressions sexuelles dans certaines communautés immigrantes, la peur des femmes à dénoncer le racisme, la méconnaissance des lois et droits du pays d'accueil, de même que les types de violences sexuelles subies par les femmes immigrantes et racisées.

AU CANADA

20. Apport et compétences professionnelles des travailleurs étrangers temporaires

Le **Bureau du directeur parlementaire du budget** a publié un [rapport](#) qui évalue l'apport et l'importance des travailleurs étrangers temporaires dans l'économie canadienne. Le document examine l'évolution du Programme des travailleurs étrangers temporaires, particulièrement depuis son élargissement aux professions peu qualifiées. Le rapport s'efforce d'évaluer l'impact des travailleurs étrangers temporaires sur les marchés du travail locaux et sur diverses professions. On y trouve un aperçu de l'importance relative des travailleurs étrangers temporaires dans l'économie canadienne entre 2002 et 2012, avec un accent particulier sur l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario, des provinces qui emploient à elles seules plus de 85 % des travailleurs étrangers temporaires peu qualifiés.

21. Lutte contre les discriminations

Dans le cadre de la célébration du 10^e anniversaire de la **Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination**, la **Commission canadienne pour l'UNESCO** a coordonné une publication spéciale d'un numéro de *Diversité canadienne*, une revue trimestrielle de l'**Association d'études canadiennes (AEC)**. Intitulée [L'action à notre portée : Le potentiel des municipalités dans la lutte contre la discrimination](#), la publication présente les recherches et réflexions de différents acteurs (municipalités, chercheurs, organisations et particuliers), les défis et succès des municipalités dans la lutte contre la

discrimination, l'avenir de la coalition au Canada, ainsi que le bilan de 10 ans de lutte contre le racisme et la discrimination à travers la coalition canadienne.

INTERNATIONALES

22. Professionnels de soins santé en Amérique du Nord et en Amérique centrale : pénurie et mobilité

Le MPI a publié par ailleurs [*Building Skills in North and Central America: Barriers and Policy Options toward Harmonizing Qualifications in Nursing*](#), une étude qui explore les implications politiques, les avantages et les défis liés à une harmonisation des pratiques concernant les professionnels qualifiés en soins de santé en Amérique du Nord et Centrale. L'étude revient sur les obstacles à l'harmonisation et à la mobilité, notamment les différences entre les pays concernés en matière d'exigences pour poursuivre les programmes des soins infirmiers, la dispersion des pouvoirs de décision au sein des institutions qui réglementent les professions de soins de santé, ainsi que les obstacles administratifs relatifs à la reconnaissance des qualifications. Que ce soit aux États-Unis, au Canada, au Mexique au Salvador ou au Guatemala, la pénurie des professionnels de soins de santé se fait sentir à tous les niveaux de compétence.

23. Recours systématique à la détention des demandeurs d'asile Royaume-Uni

Publiée récemment par un groupe de parlementaires britanniques, une nouvelle [enquête](#) soulève de graves préoccupations relatives à l'utilisation du [*Detained Fast Track Processes*](#), un système qui encourage le recours à la détention des demandeurs d'asile pour des durées de temps disproportionnées. Tout en soutenant que la rétention des personnes cherchant une protection internationale entrave la prise de décisions de haute qualité, l'enquête constate que le système de détention britannique s'avère très coûteux, inefficace et injuste. Accordant une attention particulière à la durée des détentions, aux détenus souffrant de maladies mentales, aux victimes de la torture, de la traite et des violences sexuelles, l'enquête nous apprend qu'entre 2013 et 2014, le gouvernement britannique aurait dépensé plus de 226 millions d'euros dans la gestion des centres de rétention des demandeurs d'asile.

24. Traitement des demandes d'asile dans l'UE : lacunes dans le règlement de Dublin

Selon les conclusions d'un [rapport](#) publié par **Migration Policy Institute (MPI)**, certains objectifs et mécanismes fixés par le [règlement de Dublin](#), un cadre juridique qui détermine au sein de l'UE l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile, empêchent les demandeurs d'asile de bénéficier rapidement, dans plus d'un pays de l'UE, d'une protection internationale. En outre, le rapport note que le régime d'asile commun de l'UE, dont le système de Dublin est la pierre angulaire, n'a pas été conçu pour égaliser ou partager le fardeau d'asile entre les États membres de l'UE.

25. Déplacements de force, crises humanitaires, politiques, clôtures et cadres juridiques

Enfin, le MPI a publié [*Protection in Crisis : Forced Migration and Protection in a Global Era*](#), un rapport qui revient sur le décalage croissant entre les cadres juridiques et normatifs qui définissent le régime de protection des populations déplacées de force. Le rapport analyse les nouvelles tendances des déplacements forcés internes et externes et examine leurs principales implications pour les décideurs politiques et pour la communauté internationale.

Cette veille a été compilée et rédigée par Jaouad Amerzouk (Adjoint de recherche, Centre de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté).

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer avec le CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318